



Ville de Beauharnois

Chef.fe de division
Planification et conception

Service de l'ingénierie

Description de l'emploi

Envie de façonner concrètement l'avenir des infrastructures municipales et de laisser une empreinte sur le développement d'une collectivité ambitieuse ? Beauharnois recherche activement une personne visionnaire et stratège prête à confectionner le développement durable de ses infrastructures. La finesse d'analyse et le courage décisionnel sont de mise chez la personne qui se joindra à l'équipe afin de naviguer avec aisance dans des contextes complexes, en conciliant les enjeux techniques, financiers et organisationnels.

Envie de relever le défi ?

Tâches et responsabilités

Relevant du directeur de l'ingénierie, le ou la chef.fe de division planifie, organise, dirige et contrôle les activités liées à la planification, à la conception et à la préparation des projets d'infrastructures municipales. Il ou elle assure la gestion des ressources financières et matérielles liées à ses projets. Il ou elle assure également la gestion des ressources humaines en collaboration avec la cheffe de division – réalisation et participe activement au maintien d'un climat de travail mobilisateur et collaboratif. Il ou elle agit à titre d'expert-conseil auprès de divers intervenants internes et externes.

Plus précisément, le ou la titulaire du poste devra :

- Planifier, coordonner et gérer les études, analyses et avant-projets relatifs aux infrastructures municipales ;
- Collaborer à l'élaboration du budget du service, assurer le suivi des dépenses relatives à ses projets et recommander les ajustements requis conformément aux objectifs financiers de l'organisation ;
- Élaborer et superviser la préparation des plans et devis, des estimations de coûts et des documents d'appels d'offres ;
- Élaborer et mettre à jour les plans directeurs, programmes d'immobilisations, plans d'intervention, etc. ;
- Assurer le suivi des mandats confiés aux diverses instances et intervenants et valider les livrables ;
- Participer aux comités techniques et aux rencontres de coordination ;
- Veiller à l'intégration des principes de développement durable et de résilience climatique dans les projets ;
- Assurer de la conformité des conceptions aux normes, lois et règlements en vigueur ;
- Manipuler les logiciels graphiques et spécialisés liés à son service, optimiser les solutions et recommander les meilleures pratiques d'ingénierie ;
- Préparer et gérer le budget de la division ;
- Rédiger des sommaires décisionnels, rapports et recommandations pour la direction et le conseil municipal ;
- Agir à titre de remplaçant pour l'organisation municipale de la sécurité civile (OMSC).

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occasionnelles inhérentes.

Formation et expérience requise

- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;

- Détenir un minimum de cinq (5) ans d'expérience ;
- Avoir de l'expérience pertinente dans le domaine municipal et gouvernemental constitue un atout.

Connaissances requises

- Maîtriser les principes d'ingénierie appliqués à la planification et à la conception d'infrastructures ;
- Posséder une connaissance approfondie des codes, normes, lois et règlements municipaux, des processus d'appels d'offres et de la gestion contractuelle ;
- Avoir une aptitude à la gestion financière, aux méthodes d'estimation de coûts et à l'analyse des données ;
- Posséder une grande capacité à transmettre de l'information de façon claire et appropriée, selon la nature et le contexte des situations ;
- Maîtriser les outils informatiques et logiciels nécessaires à la réalisation de ses tâches.

Aptitudes et compétences requises

- Être un leader mobilisateur et détenir la capacité à travailler de manière collaborative et à résoudre des problèmes de façon innovante ;
- Démontrer une approche orientée vers les résultats, dans une perspective de service aux citoyens ;
- Faire preuve de rigueur et de précision tout en exerçant un jugement éclairé dans l'exécution de son travail ;
- Être efficace, apte à travailler sous pression de façon autonome et à gérer les priorités multiples en remplissant différents mandats simultanément selon des échéanciers serrés.

Ce que la ville vous offre

- Salaire annuel entre 88 376 \$ et 119 118 \$
- Horaire de 34 heures par semaine (demeurer disponible en dehors des heures normales de bureau, au besoin) ;
- Vendredi après-midi de congé à l'année ;
- Possibilité de télétravail en mode hybride
- Cellulaire fourni ou compensation financière
- Poste cadre ;
- Congés payés dans le temps des fêtes ;
- 14 journées fériées ;
- Congés maladie ;
- Assurance collective ;
- REER autogéré ;
- Programme d'aide aux employés ;
- Et plus encore !

Cette offre vous intéresse ?

Vous pouvez postuler **jusqu'au 22 mars 2026 inclusivement** en faisant parvenir un curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes requis par courriel.



Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue. La Ville de Beauharnois souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal.

L'Association des ingénieurs municipaux du Québec (AIMQ)

C.P.792, succursale B, Montréal, Québec H3B 3K5



[Se désabonner](#) | [Joindre l'équipe des communications](#)

